

Questions orales

Mais malgré toute l'inquiétude exprimée par le député à propos de l'ampleur du déficit, quelle part le parti libéral prend-t-il à ce débat? Quelles solutions propose-t-il pour réduire le déficit?

Le chef de l'opposition se contente de me dire: «Pourquoi êtes vous tellement hanté par le déficit? Pourquoi vous en inquiétez-vous tant?» Le chef de l'opposition pratique la politique de l'autruche et je pense qu'il en est de même pour le député.

La présidente suppléante (Mme Champagne): La parole est au député de Nunatsiaq qui voudra bien poser une seule question.

M. Jack Iyerak Anawak (Nunatsiaq): Madame la Présidente, le premier ministre a affirmé il y a une semaine à la Chambre que la protection des droits linguistiques des minorités n'était pas un concept abstrait au Canada et que la volonté nationale d'une population généreuse et tolérante donnait de la substance à cette protection.

Cette semaine, par une action très mesquine et intolérante, le gouvernement que dirige le premier ministre a annoncé qu'il va fermer huit journaux autochtones et paralyser financièrement sept autres groupes de communication autochtones. Étant donné ces coupes dévastatrices dans les programmes de langues autochtones pendant l'Année internationale de l'alphabétisation et des communications, de quel genre de protection le premier ministre parlait-il? Voulait-il dire qu'il faut se protéger de son gouvernement?

L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)): Madame la Présidente, certaines dépenses du ministère sont comprimées, c'est certain. Cela fait partie d'un plan global visant à nous assurer un avenir prospère.

Nous avons entendu ce que le ministre des Finances nous a proposé à tous. Nous trouvons pénible d'avoir à dire à quelqu'un ou à un organisme que d'autres peuvent avoir à partager l'obligation de se montrer positifs. J'ai loué les efforts de ceux qui ont oeuvré dans le domaine. Nous avons un programme très actif de relations raciales. Le gouvernement comprend bien ce qu'il faut faire au Canada pour aider tous les citoyens à atteindre un niveau de citoyenneté qui obtient cette entière participation. Nous sommes en train d'élaborer des mesures à mettre en oeuvre partout au Canada pour dissiper les inquiétudes que soulève le député.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je donne la parole au député d'Esquimalt—Juan de Fuca pour poser une question.

* * *

• (1200)

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. David Barrett (Esquimalt—Juan de Fuca): Madame la Présidente, je m'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il a dit tout à l'heure que, dans les négociations commerciales relatives à l'accord sur le poisson, le Canada devait se servir des instruments qu'il avait à sa disposition.

Le ministre n'ignore pas qu'après le rejet par le GATT de la décision que nous avons prise d'inspecter le poisson au débarquement, le gouvernement a décidé de s'adresser au groupe spécial sur le libre-échange. Après délibérations, le groupe spécial a décidé que les États-Unis avaient droit à une proportion de 10 à 20 p. 100. Nous avons appris par le ministre du Commerce extérieur que les États-Unis n'ont pas voulu s'incliner devant la décision du groupe spécial, qu'ils ont durci leur position en exigeant 20 p. 100 cette année et 25 p. 100 les années suivantes.

Il ne s'agit pas d'antiaméricanisme. Pourquoi, après avoir consulté le groupe spécial sur le libre-échange qui n'a accordé que 20 p. 100, avoir cédé et s'être laissé arracher 50 p. 100 de plus maintenant et plus tard? Le groupe spécial sert-il à quelque chose ou le ministre n'a-t-il absolument rien dans le ventre?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame la Présidente, je ne parlerai pas de ventre au député. Je réponds à la question capitale qu'il soulève.

Le gouvernement du Canada et celui des États-Unis ont tous deux réagi à la décision du groupe spécial. Bien qu'il ait été question de pourcentages, il y avait aussi en cause le droit du Canada d'imposer ses exigences concernant la conservation.

Une voix: Lisez la décision.

M. Clark (Yellowhead): J'ai lu le rapport. Le groupe spécial explique très clairement que son rapport ne nous accorde pas la garantie de conservation que nous obtenons en vertu de l'accord que le gouvernement du Canada a négocié. Nous nous sommes assuré une plus grande protection afin de pouvoir appliquer nos régimes de con-